

## **Communiqué de presse de l'intersyndicale des personnels des établissements universitaires toulousains: le 19 mars 2012**

### **ILLÉGITIMITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PRES !**

Aujourd'hui le conseil d'administration du Pôle de Recherche de d'Enseignement Supérieur (PRES) Université de Toulouse ou son bureau, composé des présidents des six membres fondateurs, n'ont aucune légitimité morale à engager les établissements toulousains dans un processus de signature de la convention IDEX avec l'Etat.

En effet, dans quatre des six établissements fondateurs, auront lieu dans moins d'un mois des élections qui vont remanier les conseils et donc les présidences. Avec un renouvellement des deux tiers de leurs membres, il est démocratiquement raisonnable de penser - et de fait de coutume - que seules les affaires courantes soient expédiées jusqu'à l'installation des nouvelles équipes. Qu'il en soit autrement serait faire preuve d'irrespect envers tous les membres de la communauté. De plus, cette signature précipitée qui cristalliserait le projet IDEX présenté à l'ANR fin janvier, serait le constat d'un échec, celui de ne pas avoir eu la capacité de le porter devant les personnels, avec les personnels, un projet décidé donc sans eux. Ainsi bâclé, ce projet sera alors le projet de six hommes.

Signataires : SNESup-FSU, Syndicats CGT des établissements du PRES, SNTRS-CGT, CGT INRA, SNCSFSU, SUD Solidaires, SGEN Midi Pyrénées, FSU Toulouse 3.